



DÉCEMBRE 2025

Le Caneoir INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX



LES SAPINS DE NOËL, 100% COMMUNAUX

Les sapins installés près de la Poste et de la Chapelle proviennent de nos forêts communales.

Ils ont été coupés le 24 novembre par notre équipe.

Une démarche locale et durable pour illuminer notre village à l'approche des fêtes.



CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

«Sont électeurs en matière communale: les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune; les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au

bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

Art. I du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté

serment. La Perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Informations des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025.
7. Assermentations.
8. Préavis municipal n° 10/2025 Budget 2026.
9. Préavis municipal n° 11/2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage du MCH2.
10. Postulats/motions.
11. Divers.

En raison des délais rédactionnels de ce journal, il est possible que l'Ordre du Jour soit modifié. Seule la publication officielle fait foi.



JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025

À 20H00 À LA

SALLE DU CONSEIL



VSC GYM: UN CLUB POUR TOUS ET, SURTOUT, TOUTES!

Lors des dernières Olympiades des enfants, plusieurs habitants ont souligné que certains pensaient encore que la gym de Villars-Ste-Croix était réservée aux hommes. Ce malentendu vient de l'histoire du village: autrefois existaient un club féminin et un club masculin. Seul ce dernier a poursuivi son chemin, avec des hauts et des bas. Mais les statuts n'ont jamais exclu les femmes. Depuis la dernière assemblée générale, le club a décidé de changer de nom pour devenir VSC GYM, supprimant toute référence au genre. Aujourd'hui, nous comptons presque autant de femmes que

d'hommes: le mardi la gym attire surtout des hommes, le vendredi le volley davantage de femmes. Une chose demeure: notre valeur commune, Sport & Plaisir.

VSC GYM clôture sa saison sur une note conviviale

La fin de saison s'annonce riche pour VSC GYM. Les membres du club prendront part à plusieurs tournois de volley à Bussigny, Lausanne et Morges. L'occasion de défendre les couleurs de Villars-Ste-Croix dans une formule mixte, fidèle à l'esprit d'ouverture et de challenge qui anime notre club.

Point fort avant la fin de l'année: la soirée de clôture le jeudi 20 novembre dès 18h30 au boulodrome de Bussigny. Au programme, un tournoi de pétanque suivi d'une fondue, pour un moment de partage intergénérationnel placé sous le signe de la convivialité.

VSC GYM confirme ainsi son identité: un club positif, collaboratif et ouvert sur les autres, où sport et plaisir vont de pair.

Article rédigé par
M. Zanello, président VSC GYM



DÉPÔT DE DÉCHETS DANS LES POUBELLES PUBLIQUES

Les poubelles publiques sont exclusivement destinées aux petits déchets produits lors de déplacements (emballages, papiers, mouchoirs, etc.).

Le dépôt de sacs-poubelles ou d'autres déchets ménagers dans ces récipients est strictement interdit. Ce type de comportement surcharge les installations, entraîne des coûts supplémentaires et nuit à la propreté du village.

La Municipalité invite chacune et chacun à faire preuve de civisme en utilisant les

moyens de collecte prévus: sacs taxés, déchetterie communale, ramassage des déchets verts, etc.

TOUT CONTREVENANT S'EXPOSE À UNE AMENDE.

Merci à toutes et tous pour votre précieuse collaboration afin de maintenir Villars-Sainte-Croix propre et accueillante.

Rappel – Dépôt des déchets

La Municipalité rappelle que tous les déchets doivent être déposés à l'intérieur

des conteneurs prévus à cet effet, qu'il s'agisse de sacs taxés, de déchets verts, de papier, de carton ou de tout autre type de collecte.

Tout dépôt à côté des conteneurs (sacs, cartons, etc.) sera laissé sur place et ne sera pas ramassé.

Nous comptons sur la collaboration de toutes et tous pour maintenir la propreté du village et respecter les lieux de dépôt.

La Municipalité

ALLUMETTES

Une flutiste et un percussionniste emmènent les bébés dans un univers de sons, de rythmes et de chansons pour vivre un moment artistique privilégié. Installé.e par terre dans un décor interactif, votre enfant sentira, regardera, bougera et écoutera avec tous ses sens en éveil. Cette expérience originale est conçue spécialement pour les tout-petits.

Musique | Compagnie Bis!! (Suisse)

Durée 30' | Sans paroles

Ouverture des portes 30' avant le début du spectacle

Tarif unique CHF 12.– (CarteCulture CHF 8.–) | Goûter offert

Dimanche 29 mars 2026 • 10h, 16h et 17h | 0-4 ans
À VILLARS-SAINTE CROIX, Salle du Conseil, au village 23



ZIGZAG
SAISON CULTURELLE
JEUNE PUBLIC
UEST LAUSANNOIS



ASSERMENTATION À LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS: ONZE NOUVEAUX COLLABORATEURS PRÊTENT SERMENT À CRISSIER

La Police de l'Ouest lausannois (POL) a célébré, le samedi 4 octobre 2025 à Crissier, l'assermentation de dix nouvelles policières et policiers ainsi que d'un assistant de sécurité publique. Cette cérémonie officielle marque l'entrée en fonction de ces collaboratrices et collaborateurs au sein du corps de police.

Le municipal de la sécurité publique, Maxime Stern, représentant les Autorités communales, a salué l'engagement des nouvelles recrues et rappelé que la grande majorité des citoyennes et citoyens soutiennent et reconnaissent le travail des forces de l'ordre, malgré les critiques parfois exprimées.

Le président du Comité de Direction, Jean-François Clément, a ensuite mis en avant la cohésion et le sens du service public qui caractérisent la POL, soulignant la solidité de l'institution dans un contexte marqué par les tensions et les incertitudes de notre époque.

Pour sa part, le commandant Stefan Bérard a rappelé la portée symbolique du serment, bien plus qu'un acte administratif: il représente la promesse de servir avec exemplarité et de mériter la confiance que la société place en ses policières et policiers.

La cérémonie s'est conclue autour d'un apéritif convivial, offrant un moment d'échanges entre les nouvelles recrues, leurs proches et les invités.



Crédit photo: Jennifer Giddey / Police de l'Ouest lausannois

Plus de 1 000 visiteurs à la journée des partenaires feux bleus à Crissier

Le samedi 4 octobre, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a organisé à Crissier la journée des partenaires feux bleus, un rendez-vous destiné à faire découvrir au public les métiers et les missions des services de sécurité actifs sur le district de l'Ouest lausannois.

Tout au long de la journée, plus d'un millier de visiteurs ont pu échanger avec les policiers, pompiers, ambulanciers, secouristes et partenaires réunis pour l'occasion.

Les démonstrations ont constitué le temps fort de la manifestation, notamment la simulation d'un accident entre une voiture et une trottinette. Sous les yeux du public, la police, les ambulanciers, le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), les pompiers et l'hélicoptère de la REGA sont intervenus de manière coordonnée, illustrant la collaboration entre les services d'urgence.

Les stands de la Police cantonale vaudoise, de l'ECA (services de défense incendie et de secours), du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL), du SMUR, du Département poste médical avancé (DPMA), des SDIS Sorge et Chamberonne, des ambulances du TCS (club suisse), de l'Or-

ganisation régionale de protection civile – Région Ouest Lausannois (ROL), de la Police faune-nature et de la Rega ont rencontré un large public.

La restauration, assurée par les sociétés locales de Crissier, a contribué à l'ambiance conviviale de la journée.

La POL remercie l'ensemble des partenaires ainsi que les collaboratrices et collaborateurs dont l'engagement a permis la réussite de cette belle édition.



Crédit photo: Eric Jaquierod / Police de l'Ouest lausannois



MAURICE & GILBERTE MORAZ – MÉMOIRE DU VILLAGE À MON MARI — UNE VIE À VILLARS-SAINTE-CROIX

par Gilberte Moraz

Dans ce texte émouvant et plein d'humour, Gilberte Moraz raconte la vie de son mari Maurice — enfant du village, agriculteur, municipal et homme de cœur.

De sa naissance en 1913 à sa retraite, elle retrace avec tendresse les petits et grands moments d'une vie simple et bien remplie:

«Il butina de fleur en fleur jusqu'au jour où il rencontra la Gil, longue, mince, rougissante et timide... Et toc, coup au cœur!»

«On l'aurait bien appelée Bintje ou Urgenta!» — écrit-elle à propos de leur fille née pendant la saison des patates.

Entre la ferme, les fêtes au refuge et les années de municipalité — «plus de soucis que de paie» —, c'est tout Villars-Sainte-Croix d'autrefois qui renaît à travers ses mots, sincères et malicieux.

Scannez le QR code ci-dessous pour lire les deux récits complets et découvrir l'histoire d'un couple qui a marqué la vie du village. Des exemplaires sont également disponibles à l'administration communale.



M. Maurice Moraz

Extrait d'un article d'époque

Né à Villars-Sainte-Croix, Maurice Moraz fut agriculteur, municipal (1946–1973) et inspecteur du bétail durant plus de trente ans. Il a vu arriver l'électricité, les premières routes goudronnées, puis le premier tracteur en 1952. Avant 1960, il exerçait aussi comme «tchacaillon», le boucher de campagne du village.

«Le plus grand choc? Pas l'autoroute, mais la construction de la poste si moderne!»

Note: le texte de Gilberte Moraz a été retracé fidèlement depuis le manuscrit original, en respectant sa syntaxe et son ton d'époque.



Villars-Sainte-Croix De hier à aujourd'hui

Livre de 48 pages + couverture de 4 pages

REEDITION:

Magnifique livre de photos du village

A disposition chez:

Jacques Romon

En Vigny 4

1029 Villars-Sainte-Croix

Tél. 079 302 02 88

À VOS AGENDAS!

2025

6 DÉCEMBRE 2025

St-Nicolas

11 DÉCEMBRE 2025

Conseil général

15 DÉCEMBRE 2025

Vente des sapins de Noël

Le Cancoir
INFO S

Prochaine distribution:

Semaine du 19 au 23 janvier 2026

Délai pour les contributions:

Lundi 5 janvier 2026